

CARNETS

CARNET NOIR

Le maire d'Aussac, Richard Martinez nous a quittés

À Aussac, la nouvelle a pris tout le monde de court. Le maire, Richard Martinez, 64 ans, est décédé lundi matin... à quelques jours de la fête du village qu'il s'était employé à relancer.

À Aussac, le village sera en fête le week-end du 4 au 6 août. Un événement qui devait être joyeux pour les habitants, heureux de retrouver ce temps fort, mis en suspens pendant plusieurs années. Mais l'événement laissera un goût amer à ses organisateurs.

Car l'un de ses principaux artisans, le maire d'Aussac, Richard Martinez ne sera plus là pour savourer ce retour. Il est décédé ce lundi matin à son domicile, des suites d'un malaise. Il était âgé de 64 ans. Ses obsèques seront célébrées ce samedi 29 juillet à Montauban. La commune a également prévu d'organiser une cérémonie en son honneur, le 4 juillet à 18 heures sur la place de la mairie.

« On est tous sous le choc », indique Benoît Tragné, le premier adjoint, qui assure l'intérim. « C'était quelqu'un de très impliqué dans la vie du village, un gros bosseur. Même s'il n'était pas natif du village, il se donnait à 120 % dans les affaires municipales. On se rend compte aujourd'hui de l'énorme vide qu'il laisse », poursuit l' élu.

Quelqu'un de calme, posé, sympa



Richard Martinez est décédé ce lundi/DR

Originaire de Saint-Gaudens, Richard Martinez, qui a fait sa carrière dans l'informatique, s'était pris au jeu de la politique locale, jusqu'à se faire élire maire, en 2020, de cette commune tarnaise de 268 habitants. Il avait déjà été élu conseiller municipal, lors de la précédente mandature (2014-2020), où il avait déjà exercé la charge de premier adjoint.

Les élus qui l'ont côtoyé décrivent quelqu'un de « calme, posé, sympa ». « Jamais il ne haïssait le ton, c'était très agréable à discuter avec lui », témoigne Benoît Tragné. Pendant les trois années qu'il aura faites en tant que maire, Richard Martinez s'est employé à dynamiser la vie du village. Il s'était notamment beaucoup impliqué dans le réaménagement du centre bourg, un dossier qui lui tenait à cœur.

De même que la relance de la fête du village, grâce à la mise en place d'un nouveau comité des fêtes. « Ses connaissances en informatiques nous étaient également très précieuses », poursuit le premier adjoint.

Au sein de la mairie, la nouvelle du décès est encore trop fraîche et douloureuse pour envisager la suite. « Nous attendons de voir avec la Préfecture pour savoir comment ça va se passer », tempore Benoît Tragné. La loi prévoit que le conseil municipal désigne un nouveau maire en son sein, sous réserve que ledit conseil compte au moins encore neuf membres. Dans le cas contraire, les électeurs seront rappelés aux urnes pour renouveler le conseil.

Guillaume Kempf